L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI 1er JUILLET 1880.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au dessus du niveau de la mer.
Gén. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

DR A. E. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident, Bureau, 149 rue du Canal. Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer. Conditions: Par jour, $2; par semaine $12; par mois, $40.

Est hôtel ouvre le 1er juin, mais on y reçoit dès aujourd'hui. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cave) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO.,
Propriétaires.
23 mai—au 15 juil

Capon Springs and Baths.

(Alkaline Lithia Waters.)
HAMPSHIRE COUNTY, W. VA.

Aussi—Eaux riches en fer et une belle source sulfureuse dans le voisinage.

OUVERT du 13 mai au 15 octobre tous les ans. Les Capon Springs sont sans pareilles, comme eaux minérales, en Amérique, pour la guérison de la dyspepsie, des affections des reins, de la vessie ou de l'uterus, de la goutte, les maladies de la peau, les rhumatismes et les maladies du cœur. **Les eaux de nos sources ne manquent jamais de résoudre les calculs.** Elles sont excellentes dans bien d'autres maladies, mais pour celles ci-dessus désignées leur effet est sûr, et aucune autre source ne peut leur être comparée sous ce rapport. Nos bains, chauds ou froids, et les douches, sont sans rivaux. Le grand bassin d'eaux alcalines, destiné aux baigneurs, est le plus grand qui existe aux Etats-Unis et peut-être dans le monde entier. Les dames et les enfants y apprennent aisément et sans danger à nager. L'air de cette région élevée est pur et délicieux. Capon étant plus rapproché de la Nlle-Orléans et du Sud que Greenbrier White et d'autres sources voisines, mérite d'attirer les visiteurs des Etats à coton et à sucre.

Pension: $42 par mois et $12 par semaine. Tous les voyageurs du Sud viennent par la voie du Staunton Va. et Valley R. R.

Écrivez pour des brochures ou adressez-vous au Dr D. Warren Brickell, 142 Canal, Nlle-Orléans.

W. H. SALE,
Propriétaire.
6juin—1m

MONTROSS HOUSE.

Anciennement Shady Grove, Biloxi, Miss.

LE propriétaire à l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bossell House", et a obtenu à bail le Shady Grove Hôtel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra aussi avantageusement qu'il l'a fait dans le passé. Le nouveau Montross House est maintenant ouvert au public.

Biloxi est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée ce qui en fait un des endroits les plus salubres de la côte où les fièvres de marais sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe du Mexique et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement réparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondante pourvue des mets les plus exquis et bien servie. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables pour l'été trouveront que cet hôtel leur conviendra parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionnistes pour une piastre y inclus l'usage des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à

P. J. MONTROSS,
Propriétaire.

Deux malles par jour.
30 mai—4 mois.

Montgomery White Sulphur Springs

MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel n'épargnera ni peines, ni dépenses, pour maintenir la réputation de l'établissement comme la plus importante **Watering place** du Sud. Le col. THOMAS WILSON, propriétaire de ces Sources cinq ans avant 1873, en aura l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résidant aux sources: Dr JAS. McG. KENT.

14 mai—2m THOMAS WILSON.

Ouverture des

CULLUM SPRINGS

15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, etc, les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.
Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à

J. C. et S. C. O'HARA,
Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.
Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. 1er mai—2mois

Les steamers de la malle des Etats-Unis partent de Mobile le mardi et le samedi à 5 h. P. M.

HOTEL DE L'EUROPE,

A. BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.

19 mai—3m.

MANDEVILLE. MANDEVILLE.

FRAPART HOUSE,

MANDEVILLE, Lne.

E. FRAPART, Propriétaire.

Grande ouverture, DIMANCHE, 23 mai 1880.

A son Jardin de Bière si connu et qui a eu un si grand succès l'année dernière, à Mandeville, M. Frapart a ajouté un grand édifice à l'usage des visiteurs de passage ou permanents.

Le propriétaire est le directeur si connu des restaurants du "New Camelia" et de "l'Héroïne." Il mettra tout en œuvre pour procurer à ses visiteurs de Mandeville, tout le confort et tous les agréments possibles.

Pour les conditions, s'adresser par lettres à P. O. Box, 1148, Nlle.-Orléans. 23mai—2mois.

CHARLES JACQUES.

Restaurant français,

54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar; Menu varié tous les jours; Potage, Hors-d'œuvre, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13av

CINCHO-QUININE

Les médecins assurent qu'il remplace parfaitement le sulfate de quinine. Il est supérieur comme tonique et ne produit aucun effet désagréable.

Dose, même que le sulfate de quinine.
Envoyé par E. J. HART & Co., Nlle-Orléans, par la malle, pour $1 50 l'once.
26avril—4m—V&C—MarJS

ÉMILE QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus
Coin Vieille-Levée et Bienville.
[illegible]

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio.

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
6 mars—1an. DMarV

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 27 juin 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

A barino Giovanni	Eriamel Mr
Alajino Giuseppe	Hérée Croce
Bruccolieri Giuseppe	Mangognia Pietro
Brun Jean	Palmisano Giovanni
Camera Victor	Puches Louis
De Bango Mr	Rougean Mr
Dolle Leopold	Russo Felippo
Dilto Labora	Spano Salvatore
Dell'Erro Nicola A	

LISTE DES DAMES.

Bedelle Vve Mme	Bisond F Mme
Dutheuland Mme	Verne Vve Mme

W. L. McMILLAN, [illegible]

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots pavés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

Mardi, 13 JUILLET 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE G.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 JUILLET 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	....$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	 10,000	10,000
1 Lot de	 5,000	5,000
2 Lots de	 2,500	5,000
5 Lots d	 1,000	5,000
20 Lots d	 500	10,000
100 Lots d	 100	10,000
200 Lots de	 50	10,000
500 Lots de	 20	10,000
1,000 Lots de	 10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 | du MARDI, 13 JUILLET 1880.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes [illegible]

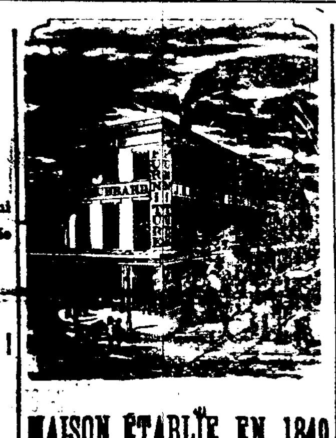

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

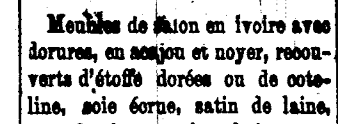

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

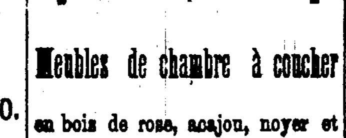

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les lus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reoliant.

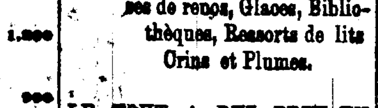

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

S. Guinault pour l'usage etc, vs Jules Buisson et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,374—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés par les Nos 16 et 17. Le lot No 16 mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Félicité, 132 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 15, cent trente trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du lot No 17, vingt-deux pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du fond qui fait face sur une allée de dix pieds de largeur, qui est en usage commun avec les deux lots qui font face à la rue Félicité, et le lot No 17 mesure 27 pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Félicité, cent trente-cinq pieds deux pouces une ligne sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot No 16, et quarante trois pieds onze pouces six lignes de largeur dans le fond sur la susdite allée qui ouvre sur la rue Chestnut. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois, couverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, deux chambres à coucher, galerie en face, sur les côtés et dans le fond; cuisine avec quatre chambres, et galerie et deux cabinets; deux citernes, lieux d'aisance, cour en partie pavée, etc.

2° Un lot triangulaire situé dans le même Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Camp, Ste Marie, Nouveau Camp, mesurant à peu près trente-trois pieds sur la base et soixante pieds huit pouces de hauteur.

3° Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A de l'îlet No 332, borné par les rues Coliseum, Delachaise et Prytania et l'Avenue de la Louisiane. La dite portion de terre mesure soixante-cinq pieds de face à l'Avenue de la Louisiane, soixante-quatre pieds sept pouces et demi de large dans le fond sur cent trente pieds de profondeur et façade à la rue Coliseum. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant trois chambres au rez-de-chaussée, galerie et cabinet, deux chambres, deux cabinets et galeries dans l'étage supérieur, citerne et lieux d'aisance.

4° Un morceau de terre attenant au susdit désigné par la lettre B, mesurant soixante-cinq pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de soixante-quatre pieds sept et un huitième pouces sur la ligne qui le divise du lot A, soixante quatre pieds cinq et trois quarts pouces sur la ligne qui le divise des lots C et D et soixante-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant une maison en bois, de trois chambres, cabinet et balcon, cave, lieux d'aisance etc.

5° Un lot de terre situé dans le même îlet formant le coin des rues Delachaise et Coliseum, le dit lot désigné par la lettre C a trente deux pieds de face à la première rue; cent vingt cinq pieds de profondeur et de façade à la dernière rue la même profondeur sur la ligne qui le divise du lot D décrit plus bas, et trente deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot B déjà décrit ci dessus.

6° Un autre lot désigné par la lettre D, contigu à celui ci dessus décrit, mesurant trente deux pieds de face à la dite rue Delachaise; trente-deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent-vingt-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
30 juin—30 juillet 7, 14, 21, 28, 31.

Bazile Gardey vs Mme E. A. Jordan et son époux.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,838.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-de sous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Carondelet, Poydras et Baronne, et mesurant (au pied anglais) soixante six pieds sept pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur le côté de la rue Baronne et vingt-sept pieds neuf pouces sur la ligne du côté de la rue Carondelet et borné sur un côté par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à Lantel, sur l'autre côté par la propriété qui appartient ou qui a appartenu à Samuel Livermore et dans le fond par la propriété qui appartient ou qui appartient à L. Millaudon.

Etant la même propriété acquise par Mme E. A. Jordan, par achat d'Alexandre Alpuente par acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 2 avril 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—7, 14, 21, 28, 31 juil

Etat de la Louisiane vs. Philippe F Herwig.

Le même vs. Phil. F. Herwig, le même vs. le même, le même vs. P. F. Herwig, le même vs. le même, le même vs. le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 2962, 4064, 4235 et 6669—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro six cent cinquante-quatre, bornée par les rues Clouet, Louisa, Robertson et Claiborne, et désignée comme lots numéros trente-trois et trente-quatre, mesurant cinquante-huit pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

2° Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro neuf cent un, borné par les rues Labarpe, Lapeyrouse, Prieur et Johnson, désignée comme lot numéro onze, mesurant soixante pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent trente pieds.

3° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro dix-huit, borné par les rues Levée, St. Thomas, Pleasant et Harmony, et désignée comme lot numéro seize et une moitié du lot numéro quinze, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur et façade de quatre vingt-neuf pieds et dix pouces à la rue Harmony.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent trente-trois, borné par les rues Bassin, Franklin, Conti et Bienville, et désignée comme lot numéro dix, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Bassin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 juin—5, 12, 19, 26—juillet 3, 8

Etat de la Louisiane vs Jeremiah Lincoln.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,763—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 21 juillet 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro cent trois bornée par les rues Robin, Annonciation, Chippewa et Terpsichore, et désigné comme suit: le lot numéro—— mesure trente deux pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de soixante quatre pieds, le lot numéro—— mesure dix-huit pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de soixante quatre pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro cent treize bornée par les rues Robin, Annonciation, Constance et Race et désigné comme le lot numéro quatre mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de cent soixante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18, 25,—juillet 2, 9, 16, 21

Etat de la Louisiane vs. Jno. B. Reh.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 1485.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus pour taxes d'Etat de 1876, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 21 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné comme îlet numéro douze, borné par les rues Levée, Preston, Calhoun et les propriétés de la succession Foucher.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juin—18, 25—juil 2, 9, 16, 21

Etat de la Louisiane vs. Succession de Mme S. Hauer.

Le même vs. Mme S. Hauer.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,438 et 1,354.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1875 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 21 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent un, borné par les rues Canal, Franklin, Bassin et Gasquet, et désigné comme lot numéro quatorze mesurant vingt pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
18juin—18, 25 juil 2, 9, 16, 21.

Banque des Citoyens de l'Etat de la Louisiane vs. F. G. Marmiche et Mme U. A. Marmiche.

TROISIEME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 26,419.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Rempart et Conti et désigné comme lot No un, d'après un plan dressé par L. J. Pilié architecte, en date du 19 décembre 1835, et déposé en l'étude de F. Grima notaire, le dit lot mesure, (au pieds américain) vingt-deux pieds trois pouces de face à la rue Rempart, sur une profondeur de cent huit pieds six pouces et face à la rue Conti, cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et vingt-deux pieds un pouce six lignes de largeur sur la ligne du fond et face à une allée de six pieds trois pouces et quatre lignes en commun avec les propriétés des lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, du dit plan.

Etant la même propriété acquise par E. G. Marmiche de Wm. Marmiche, conformément à un acte passé pardevant T. Seghers, alors notaire dans cette ville en date du 9 juillet 1840.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juil. 6, 13, 17.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs. Stoddard Howell.

Le même vs. le même.
Le même vs. Stoddard Howell.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1904, 3360, 4078, 4069—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour taxes d'Etat de 1871, 1872, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 1er juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, s'étendant de la Levée jusqu'à l'avenue Floride et borné d'un côté par le morceau de terre de Charles Caffin et de l'autre, par la rue Charbonnet, la propriété de la compagnie de la manufacture de coton de la Louisiane et le terrain de Claude Tiblier, et divisé comme il est indiqué sur un plan déposé au bureau de la compagnie du Drainage, en trois morceaux, et mesurant, au pied américain, comme suit: Le PREMIER TERRAIN mesure deux cent quatre-vingt-sept pieds neuf pouces de face rue Levée, deux cent quatre vingt pieds trois pouces et sept lignes de face rue Dauphine, sur dix-sept cent quarante cinq pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur du côté de la propriété de Caffin et dix-huit cent douze pieds, quatre lignes rue Charbonnet ou du côté de la propriété de la Compagnie de manufacture de coton de la Louisiane. Le second terrain mesure deux cent quatre-vingts pieds, trois pouces et sept lignes des côtés de la rue Dauphine et de l'Avenue des Bons-Enfants, et onze cent vingt-cinq pieds, six pouces et quatre lignes du côté de la propriété Caffin et de la rue Charbonnet. Le troisième terrain mesure deux cent quatre-vingts pieds, trois pouces et sept lignes du côté de l'avenue des Bons-Enfants et de la Promenade Floride, sur une profondeur de six mille cent-sept pieds quatre pouces et trois lignes du côté des propriétés de Caffin et de Claude Tiblier, de l'avenue des Bons-Enfants à la Promenade Floride.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mai—5, 12, 19, 26 juin—1er juillet.

Etat de la Louisiane vs Ed. Hughes

Le même vs Edward Hughes.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1917 et 1102.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 1er juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante-quatre, bornée par les rues Prytania, Pitt, Bordeaux et Valence, et désignée comme lots numéros trois à treize, mesurant trente pieds chacun de face à la rue Valence sur une largeur de trente trois pieds chacun dans le fond et cent pieds de profondeur.)

Saisi dans les affaires ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mai—29, juin 12, 19, 26 1 juil

Etat de la Louisiane vs Mme Wm Godfrey et Wm Godfrey.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1686 et 3184. En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième cour de district pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, le JEUDI 1er juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro cent trois, bornée par les rues Annonciation, Terpsichore, Chippewa et Robin, et désignée comme lot numéro un, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent-vingt huit pieds.

Saisi dans les affaires ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29mai—29 juin 5, 12, 19, 26, juillet 1er.

Etat de la Louisiane vs. Thos. Jordan

Le même vs. le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 2 745 et 1,116—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI le 1er juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent soixante-huit, borné par les rues Dryades, Commune, Gravier et Rampart, et désignée comme suit: Le lot numéro deux mesure vingt quatre pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 5, 12, 19, 26—juillet 1er

Mary Germaine tutrice, etc, vs Frank Mallerich.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5348—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 13, borné par les rues Howard, Erato, Freret et Thalia, désigné par le numéro douze sur un plan dressé par A. Pilié et annexé à un acte dans l'étude de D. L. McCay notaire en date du vingt mai 1841. ledit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Freret, sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles étant la même propriété achetée par ledit Frank Mallerich de Fred Gerlach, conformément à un acte pardevant John L. Larreche notaire en date du douze septembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
3 juin 3, 10, 17, 24 juillet 1, 6

Mary O'Brien vs. Jas. H. Steele et Sarah A. Steele.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10 997.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 27 juillet 1880 à midi, des propriétés ci dessous décrites, à savoir:

Les cinq huitièmes indivis de l'intérêt de Jas. H. Steele dans les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain morceau de terre avec améliorations situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Magnolia et Claiborne. Le même lot désigné par le numéro deux, sur un plan de Frank Gorchin, en date du 7 avril 1866, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire en cette ville et mesure vingt huit pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gravier, sur cent neuf pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, acquis le 26 avril 1866.

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet triangulaire borné par les rues Claiborne, Clara et Perdido désigné par le No 2 sur un plan de J. H. Pilié, voyer, le 27 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, anciennement notaire en cette ville, conformément au plan No 57 du livre des Plans No 1 et mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Clara, sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds quatre pouces et sept lignes sur le côté du lot No 1 et cent quatre pieds cinq pouces cinq lignes sur le côté du lot No 3, selon le dit plan, acquis le 7 décembre 1860.

Un certain lot de terre situé dans cette ville dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Commune, Gravier et Ste-Adeline, désigné comme le lot No 26, sur un plan de L. H. Pilié, le 12 mai 1843, déposé en l'étude de Mazureau, anciennement notaire en cette ville, le dit lot ayant en mesure anglaise vingt-deux pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de quarante quatre pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne du côté sur la rue Gravier, et cinquante-cinq pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne de côté vers la rue Commune, et 27 pieds et une ligne dans le fond, d'après un plan annexé à un inventaire dans le bureau de T. Soniat, notaire, en date du 20 février 1858, acquis le 12 octobre 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juin—24, juillet 1, 8, 15, 22, 27.

John C. Crimen vs. Michael McCabe.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11 055—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Sixième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 13 juillet 1880, à midi, la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désigné comme le No 6 de l'îlet No 37 maintenant No 339, borné par les rues Ste. Anne, Broad, Orléans et Dorgenois ou Dolhonde, sur un plan en date du 24 décembre 1830, dressé par F. Bougerol, voyer, et déposé en l'étude de Félix Arnaud, anciennement notaire en cette ville; le dit lot mesure trente-et-un pieds huit pouces de face à la rue Ste. Anne, sur une profondeur quatre vingt-cinq pieds trois pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur ici nommé, par vente de la succession de Mary Kennedy, épouse de John C. Crimen, et conformément à un acte passé pardevant C. T. Soniat notaire, en date du 9 mai 18[illegible].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
10 juin—10, 17, 24—juillet 1, 8, 13

Etat de la Louisiane vs J. V. Gourdain

Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs Mme J. V. Gourdain.
Le même vs la même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 10 6, 8206 et 3036 et Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans No 18,906, 18,902 En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par les Honorables Quatrième et Troisième Cours de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876, 1877 et 1871, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent quatre-vingt-trois, borné par les rues St-Bernard, Columbus, St Claude et Marais, et désignée comme lot numéro quatorze, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue St-Bernard sur une profondeur de cent trente-neuf pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinq cent trois borné par les rues Columbus, Laharpe, St-Bernard, Marais et Villeré, et désignée comme le lot numéro trente-deux, mesurant trente pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent six pieds.

3° Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante-deux A, et connu comme le morceau de terre de Gourdain, s'étendant du fleuve au bois, mesurant un demi arpent de face à la Levée sur une profondeur de quatre-vingts arpents.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24, 1, 6 juillet

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

N. Mantz vs.
La compagnie du Procédé de Diffusion de Julius Robert.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45,775—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

La patente nommée: "La patente de Julius Robert" pour la fabrication du sucre par le procédé de diffusion de Julius Robert, de Seelowitz, Autriche, tel qu'il est spécifié dans la patente émise en sa faveur par les Etats Unis portant le No 59,330, en date du 30 octobre 1866 et le tableau (schedule) y annexé, les dits tableau et patente étant entre mes mains, comme shérif, ainsi que tous les droits et privilèges, (royalties), de quelque façon que ce soit, appartenant à la dite patente, le défendeur ayant acquis la dite patente avec ses droits par divers transferts et aussi la patente de découverte du dit Julius Robert étant ses améliorations apportées aux machines employées à la coupe des cannes à sucre, patente accordée au Dr Otto Kratz et à R Seig, en date du 23 février 1875 avec les spécifications y annexées, la dite patente portant le No 16,012 avec tous les droits, et privilèges y appartenant, cette dernière patente ayant été acquise par le défendeur et étant entre mes mains comme shérif. Aussi, la patente émise en faveur de Otto Kratz et R. Seig pour des améliorations apportées par le dit Julius Robert pour la fabrication d'extraits, laquelle patente portant la date du 3 novembre 1874 et étant plus complètement expliquée par les spécifications annexées à la dite dernière patente avec tous les privilèges, droits, (royalties) y attachés, la dite patente étant également entre mes mains, les mêmes étant devenus aussi la propriété du défendeur par assignation.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25juin—25—1, 6 juil

Etat de la Louisiane vs. Louis Hincks

Le même vs. la même.
Le même vs. la même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans, Nos 740, 3696, 5664.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro soixante-trois, borné par les rues Conti, Royale, Bourbon et St. Louis, et désigné comme lot numéro vingt, mesurant vingt sept pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de soixante douze pieds.

2° Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre-vingt-quinze, borné par les rues Bourgogne, Ursulines, St. Philippe et Dauphine, et désigné comme lot numéro dix-sept, mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans les affaires ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24,—juil 1, 6.

E. E. Norton vs James H. Grover.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,857—En vertu d'un writ fieri facias, à moi adressé, par l'Honorable Quatrième Cour de District, Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 20 juillet 1880, à midi, la propriété ci dessous décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé et étant sur le coteau de la Métairie, en partie dans la paroisse Jefferson et en partie dans la paroisse d'Orléans, dans cet Etat, désigné par la lettre A sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer daté du 30 janvier 1862 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville, daté du 15 février 1862. La dite portion de terre mesure d'après ce plan cent quatre vingt pieds quatre pouces et cinq lignes sur le canal du fond, trois cent soixante-quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne qui la sépare du lot B, et trois cent vingt-neuf pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du chemin de la Métairie, et deux cent vingt deux pieds deux pouces de largeur dans le fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, servitudes, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17, 24—juillet 1, 8, 15, 20.

Etat de la Louisiane vs Wm. Henry.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1302. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

1° Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Palmyre, Banks et Clark et l'avenue Hagan, et désigné comme îlet numéro cent quatre vingt six.

2° Un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Scott et Pierce, et désigné comme îlet numéro sept cent cinquante quatre.

3° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro sept cent quatre-vingt-quinze, borné par les rues Ulloa, Napoléon, Nouveau Canal et Alexandre, et désigné comme lots numéros six à dix neuf, inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3juin—3, 10, 17, 24, juillet 1, 6

Etat de la Louisiane vs. Margaret D James.

Le même vs. la même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Nos 3152 et 1170. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus, pour Taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt neuf, borné par les rues Lafayette, Girod, Franklin et Liberty, et désignée comme lot numéro six, mesurant cent vingt-cinq pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3juin—3, 10, 17, 24,—juil. 1, 6.

Etat de la Louisiane vs Edgar Hincks.

Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs le même.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 729, 3688, 5703 et 4600. En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour taxes d'Etat de 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet numéro soixante-cinq, borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville et désigné comme lot numéro dix neuf et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent douze pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet numéro quatre vingt-douze, borné par les rues Conti, Dauphine, Bienville et Bourgogne et désigné comme lot numéro dix, mesurant trente-quatre pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent deux pieds.

3° Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet numéro onze cent soixante huit, borné par les rues Liberal, Force, Music et Washington et désigné comme le lot numéro quatre.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24, juillet 1, 6.

Etat de la Louisiane vs. Robt. King.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2483. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, pour Taxes d'Etat de 1874 et 1875, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cinquante-trois, borné par les rues Peters, St-Joseph, Tchoupitoulas et North Market, et désignée comme lots numéros dix-sept et dix-huit, mesurant quarante deux pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de cinquante-huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24 juillet 1, 8, 13

George Grimes vs. Edouard Bercy, tuteur, et individuellement et als.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 10,945—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains morceaux de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Dupré, White et la Promenade Carondelet, désignés par les numéros 14 et 15 de l'îlet No 33 sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro 79, les dits lots de terre mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 14 mesure 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 109 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 13 et 110 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 15, ledit lot No 15 mesure 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 14 et 111 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne du No 16. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui s'y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10—juin—juin 10-17-24 juillet 1, 8, 13

Dr L. A. D'Estrampes vs John Ducoing.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,795—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MARDI le 6 juillet 1880, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après à voir:

Un cheval et charrette, maintenant à mon entrepôt aux Nos 23 et 25, de la rue Orléans, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—25, juillet 1, 6.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Vente par le shérif pour opérer un partage.

Sarah Clough et al. vs. H. B. Raynor et als.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,285.—En vertu d'un ordre de vente en date du 1er juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet triangulaire borné par les rues Claiborne, Clara et Perdido, désigné par le No Un sur un plan dressé par J. H. Pilié, voyer, en date du 27 novembre 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, notaire, d'après le plan No 57 du livre No 1, le dit morceau de terre mesure cent trente et un pieds, trois pouces rue Clara, cent vingt-sept pieds cinq lignes rue Claiborne et cinquante pieds huit pouces et six lignes du côté de la rue Perdido formant un triangle.

2° Un terrain au désigné par le No Deux, adjacent au terrain No Un et ayant vingt huit pieds de face rue Clara, trente rue Claiborne et soixante deux, cinq pouces, sept lignes du côté de la rue Perdido et cinquante pieds huit pouces et six lignes du côté du terrain No Un.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24—juillet 1, 6.

Veuve Catherine Waters vs. William Collins.

DEUXIEME JUSTICE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans No 1,186—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable W. Rogers, Deuxième Justice de Paix pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de

Deux morceaux de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 40 et 41 de l'îlet 601, borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier sur un plan dressé par Celles en date du 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, les dits lots mesurent chacun 29 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond sur une allée 20 pieds de largeur sur 252 pieds 6 pouces et 7 lignes sur les lignes de division entre les lots 40 et 41, 252 pieds 2 pouces 5 lignes sur l'autre ligne latérale. Acquis par le défendeur dans cette affaire de Peter Johnson, le 28 juillet 1873, conformément à un acte de vente pardevant Cha. W. Emerson, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ROBERT BARNES,
Constable.
24 juin—1, 8, 15 et 24 juillet.

Etat de la Louisiane vs. N. E. Bailey.

Et le même vs. le même.

TROISIEME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—Nos 7,103 et 7,254 — En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans la Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent sept, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Conti et St Louis, et désigné comme lots numéros dix neuf et vingt, mesurant quarante-huit pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent huit, borné par les rues St Louis, Promenade Carondelet, Tonti et Rocheblave.

Saisi dans les affaires ci dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24—juil 1, 8, 13

Etat de la Louisiane vs Wm. H. Bell.

TROISIEME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 5109—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir

Une certaine portion de terre située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante-deux, borné par les rues Camp, Haitiens, Chestnut et Septième et désigné comme lots numéros quinze et seize, mesurant quatre-vingt onze pieds de face à la rue Haitienne sur une profondeur de cent-vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10juin—10, 17, 24—juillet 1, 8, 13.

Meyer, Weiss & Cie vs. J. Frank Pargoud.

COUR DU QUATORZIEME DISTRICT JUDICIAIRE pour la Paroisse Ouachita, No 1276.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour du Quatorzième District Judiciaire pour la paroisse Ouachita, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les 23 deux neuvièmes indivis de la propriété foncière suivante, savoir:

No 1. Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, St Louis, Toulouse et Vieille-Levée, mesurant 65 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur sur lignes parallèles et une façade rue St Louis de 104 pieds 9 pouces et 9 lignes.

No 2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu sous le nom de Indian Ware House, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Julie et Magasins composé de deux terrains, savoir: le terrain A mesurant 42 pieds 9 pouces de face rue Tchoupitoulas, 44 pieds 9 pouces 8 lignes de face à la rue Julie même largeur dans le fond, sur 170 pieds 6 pouces sur chacune des limites latérales, et le terrain B, contigu au terrain A, par lequel il est borné du côté le plus près de la rue Julie, mesurant 21 pieds 10 pouces de face rue Tchoupitoulas, même largeur dans le fond, 170 pieds 6 pouces sur la ligne de séparation entre ce dernier terrain et le terrain A et la même profondeur sur la ligne opposée près de la rue Notre Dame.

No 3. Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le Fulton Ware House, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Commerce, Girod, Notre Dame et Nouvelle-Levée mesurant 235 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Commerce, 92 pieds 5 pouces de profondeur sur la rue Girod, 92 pieds 9 pouces de profondeur sur la rue Notre-Dame et 237 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond de la rue Girod à la rue Notre-Dame.

No 4. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Girod, et Magasins, comprenant cinq lots Nos 1, 2, 3 4 5, et le tout mesure 126 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 101 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur et de face à la rue Notre Dame 77 pieds 7 pouces 2 lignes sur le côté extérieur ou le plus rapproché de la rue Girod, du terrain No 5, et 124 pieds 4 lignes du côté du fleuve aboutissant à une allée de 12 pieds 1 pouce de face ou de largeur rue Notre Dame et s'étendant le long du fond des dits 5 terrains jusqu'à la projection de la ligne du dehors du terrain No 5, sur lequel il a une largeur de 10 pieds 2 pouces, les bâtisses portent les numéros de rues 151 153, 157 et 159 rue Tchoupitoulas. No 159 ou le terrain No 1 forme le coin des rues Notre Dame et Tchoupitoulas.

2° Tous les droits, titres, intérêts et droits héréditaires du dit défendeur J. Francis Pargoud à la succession de sa mère défunte, dame Marie H. de Brouard, veuve de F. H. Pargoud, la dite succession étant ouverte à la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, No 41 990 du dossier, la part du dit défendeur dans la succession en question étant 1/3 de toute la propriété de la dite succession dans l'inventaire

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
ula—3, 10, 17 24, 1 et 6 juil

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—L'Etat de la Louisiane contre la Citizens Savings Bank No 10,319—Avis est par le présent donné aux créanciers de la Citizens' Savings Bank, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par les Commissaires de Liquidation de ladite Citizens' Bank ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JOHN J. HANNAN,
Députe-greffier.
22, 26juin—1er juil

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Walter W. Carré.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,249—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JOHN HERBERT, Greffier.
22juin—26—juillet 1.

Succession de Nicholas Duru.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,082—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Nicholas Duru, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JOHN HERBERT, Greffier.
27juin—27 juillet 6

Succession de Charles W. Bradbury.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42 088—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Charles W. Bradbury, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition

Par ordre de la Cour.

JOHN HERBERT, Greffier.
1er juil—1, 6, 10

Succession de Jean Sauvage.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,609—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Raymond Sauvage, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JOHN HERBERT, Greffier.
1 juillet—1, 6, 10.

Succession Emile Martin.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,804—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Edward Martin administrateur dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JOHN HERBERT, Greffier.
26 juin—26, 30, juillet 4.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. PEARSON.

E. V. Hitch vs. ses créanciers.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 10,540.—En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, nommant Wm A. Bradley, syndic, à vendre à l'encan, pour du comptant, LUNDI 12 juillet 1880, les effets mobiliers ensemble avec le terme non expiré d'un bail du local Nos 56 et 58 rue Camp, remis par E. V. Hitch, insolvable et en vertu d'une désignation par Wm A Bradley, syndic, de faire la dite vente, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, Nos 56 et 58 rue du Camp, LUNDI, 12 juillet 1880, à 4 heures P. M., de tous les effets mobiliers dans le dit local, consistant en chaises, tables, range, baquets sur bottines, glacières, stoves, tables, ustensiles de cuisine, linge de table, etc, etc, dont on s'est servi pour les affaires d'une maison de lunch, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau. On peut examiner les articles quiderment être vendus à partir de ce moment jusqu'au jour de la vente. Aussi le terme non expiré du bail dudit local jusqu'au premier jour d'octobre 1885.

GEO. PEARSON, Encanteur,
Bureaux 90 rue du Camp.
1er juil—1, 5, 8, 12

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, montre et chaîne en or, linge de corps, action de l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Gilbert DeGeorge, No 41,947.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 10 juillet 1880, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan au coin des rues Esplanade et Robertson, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1880, dans l'affaire ci-dessus—

1 lot de meubles de maison.
1 .... de linge de corps.
1 montre et chaîne en or.
4 actions du fonds capital de l'association d'assurance de la Nouvelle Orléans.

Conditions—Comptant
27 juin—27, juillet 1, 6, 10.

Propriété améliorée dans le Second District.

Rue Roman, entre celles Bienville et Douane.

Octave Delarue et al vs. Suzanne Merante Rogers, Veuve Arnoult, No. 11,067.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur. Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement rendu le 16 juin 1880, et signé le 21 juin 1880 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci dessous décrite à savoir

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme le lot No 2, de l'îlet No 62, sur un plan dressé par A. Hedin, voyer, le 17ème jour de février 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, et mesurant au pied américain 25 pieds de face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions. La moitié comptant et le reste à un crédit de un an, en un billet de l'acquéreur garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, le dit billet portant intérêt aux taux de 8 0/0 par an du jour de la vente et l'acte de vente de ladite propriété devant contenir la clause de 10 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procès sur ledit billet et toutes les autres clauses habituelles de l'assurance, etc.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente

Acte de vente pardevant F. D. Seghers notaire, aux frais des acquéreurs.
27 juin—27—juil 3, 10, 17, 24, 31.

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.
Propriété rue Dauphine, No 392, Troisième District.
Maison double rue St. Antoine No 97.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 3 juillet 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre les rues Bagatelle et Union. Ensemble une maison de quatre chambres, galerie et cabinet, cuisine double avec une bâtisse construite dans le fond du dit lot ayant trois chambres, galerie et cabinet, water-works, lieux d'aisance, etc. etc.

Un autre lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Urquhart et Girod. Ensemble une maison double de quatre chambres, galerie et cabinets, cuisine de quatre chambres avec galerie sur la cour, lieux d'aisance, deux citernes, puits, &c. &c.

Voir les propriétés avant la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente devant le notaire du vendeur aux frais des acquéreurs, ainsi que toutes les taxes dues en 1880 en sus du prix d'adjudication.
27 juin—

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE-RESIDENCE,

No 249 rue Dumaine, Deuxième District, entre les rues Robertson et Villeré.

Succession de Geo. L. Gettwerth, décédé, vs. E. H. Schmidt, tuteur, etc.

Troisième Cour de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 26,136.

Vente, pour effectuer un partage, à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON, W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, rendu le 19 juin 1880 et signé le 24 juin 1880, Dossier No 26,136, dans l'affaire de la succession de George L. Gettwerth, décédé vs. E. H. Schmidt, tuteur, etc., pour opérer un partage, il sera vendu à l'enchère publique—

UN TERRAIN DE VALEUR avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Robertson et Villeré, désigné par le No 2 et mesurant 32 pieds de face rue Dumaine, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, sans mesure garantie.

Les améliorations consistent en UN JOLI COTTAGE EN BOIS, A UN ETAGE AVEC MANSARDE ET COUVERT EN ARDOISES, connu comme le No 249 rue Dumaine, bâti dans l'enfoncement du terrain, ayant en tout sept chambres, joli jardin, cour briquetée, citerne, etc., en bon ordre et bien réparé. Le tout d'après un plan qui peut être vu sur les lieux de la vente.

Avec la susdite propriété seront vendues les actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payables ou renouvelables, d'après la charte de la banque les dites actions devant être assumées avec tous leurs droits et risques en outre de l'enchère.

Conditions: Deux tiers (2/3) comptant au moment du transfert du titre, et le reste à un et 2 ans de crédit, avec 8/00 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, les billets de crédit devant être divisés en coupons à la convenance des parties intéressées. 10/00 de l'enchère devant être payés comptant sur les lieux pour rendre certaine la vente.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1880.
30 juin—juillet 4, 11, 18, 25 au 31.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE CHARMANTE RESIDENCE DU SIXIEME DISTRICT, SUR L'AVENUE ST. CHARLES,

entre les rues Valence et Bordeaux.

Terrain 100 et 200 pieds

Succession de Mme Emilie C. Postlethwaite, femme décédée de Columbus H. Allen

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans

Dossier No 41 985

EN UN LONG CRÉDIT A L'ENCHÈRE.

PAR NASH & HODGSON—W. I. HODGSON, encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 24 juillet 1880, à midi, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, en cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 juin 1880, dossier No 41985, pour le compte de la succession de Mme Emilie Chambers Postlethwaite, femme décédée de Columbus H. Allen, il sera vendu—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 63, borné par les rues St Charles, ci devant Nayades, Pitt, Valence et Bordeaux. La dite portion de terre commence à une distance de cent pieds de chacune des rues Valence et Bordeaux et mesure cent (100) pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents (200) pieds s'étendant vers la rue Pitt sur laquelle il y a une façade semblable de cent (100) pieds plus ou moins, mesure américaine, étant la même propriété acquise par Columbus H. Allen de John F. H. Grace, d'après un acte pardevant E. G. Gottschalk, ci-devant notaire, en date du 18 février 1870.

Les améliorations consistent en une MAISON DE RÉSIDENCE A DEUX ÉTAGES, EN BOIS, ET NOUVELLEMENT CONSTRUITE avec octogone et aile, subdivisée en une résidence convenablement arrangée avec corridor et toutes les dépendances nécessaires, couvertes en ardoises, remises, écurie, citerne, etc. Il y a installation de gaz dans toute la maison, globes, rideaux et installations, toiles cirées et corniches dans le salon sont fixées aux encadrements des portes et seront vendues avec la propriété.

La maison peut être visitée en en demandant permission aux encanteurs.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité comprenant hypothèque spéciale, lien du vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des billets, la police d'assurance transférée et 10 pour cent payés comptant sur les lieux pour assurer la vente, l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17, 20, 27, juillet 4, 11, 18, 24.

Nash et Hodgson vs. Morris Grant et al.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,097—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI 10 juillet 1880, à 11 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Les articles, marchandises, effets, comptoirs, étagères, etc, au rez de chaussée du magasin No 201 rue du Canal, dans le Deuxième District de cette ville, récemment occupé par le défendeur comme un magasin de marchandises sèches.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—6, 10 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Bijouterie, Argenterie et autres articles de propriété personnelle.

Succession de Jessie A. Walker
No 41,457—Deuxième Cour de District, paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, 10 juillet 1880, à 11 heures du matin au bureau de l'encanteur, No 31 rue du Camp seront vendus à l'enchère publique, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 23 juin 1880 et rendu dans la succession ci-dessus.

Divers effets personnels comprenant une collection variée et de prix de diamants colliers bagues et boucles d'oreilles clusters et solitaires-croix, broches, chaînes et montres en or, boutons de manches et de cols, tabatières, châles épingles à cheveux, porte cartes en or et en argent, argenterie massive et plaquée, charmes et fragments de variété rare et de qualité supérieure. Des catalogues renfermant l'énumération des articles seront distribués la veille du jour de la vente, et les objets en vente pourront être examinés

Conditions—Comptant sur les lieux.
26 juin—au jour.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MÉNAGE A L'ENCAN.

Ameublements de salons et de salles à manger, gravures, argenterie, miroirs, tapis, stores, chandeliers et articles de ménage.

Successions de George T. Rowe et de son épouse Dame Louise Tenton Rowe—Nos 40,245 et 41,739.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—MARCREDI, 7 juillet 1880, à 11 heures du matin sur les lieux, No 121 rue Carondelet, entre Poydras et Lafayette, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, le 29 avril 1880, et signé le 4 mai 1880 seront vendus à l'enchère publique—

Tous les meubles de ménage, etc, appartenant aux dites successions, comprenant en partie des ameublements de salons et de salles à manger, peintures à l'huile, gravures, argenterie, miroirs, tapis, candélabres, stores, meubles de cuisine, et autres, le tout selon les inventaires déposés à la cour.

Conditions: Comptant avant livraison.
26 juin—26 et 30—3, et 7 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée rue Miro entre Palmyre et Banks, succession de Mme Anne Hooper, veuve de James Kenny, No 41948—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI 31 juillet 1880, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 25 juin 1880, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Palmyre et Banks désigné comme le lot No 19 et mesurant 28 pieds 7 pouces et une ligne de face à la rue Miro sur 142 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un an en billet portant intérêt à 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell notaire.
29 juin—29, juil 10, 17, 24, 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans à l'encan.—In Re.—Liquidation de la Banque du Sud.

No 15,440.—Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—JEUDI 8 juillet 1880 à midi et demi, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1880 il sera vendu, à l'encan, dans la dite affaire les propriétés ci-dessous décrites—savoir:

Vingt Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans 7 pour cent de $1000 chacun, émission de 1869, intérêt mars et septembre avec coupons de mars 1876 inclusivement.

Treize consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, Crossman 1852, avec coupons de janvier 1880.

Un consolidé de la ville de la Nouvelle-Orléans, Waterman 1856 avec coupons de mai 1880.

Trois coupons du 1 juillet 1875 1 de janvier 1876 et 1 de juillet 1878.

Certains bons garantis comme suit quinze consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, Crossman 1852 avec coupons de janvier 1880. Deux consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans Wm 1854 avec coupons de juin 1880.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
27 juin—29 juil 3, 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

La maison Carrée à l'encan, une des résidences les plus complètes, les plus attrayantes et les mieux situées du Premier District, au coin des rues Première et Chestnut, dans le voisinage de MM. J C Morris, S H Kennedy, Emory Clapp, R. M. Walmsley, S. H. Newman, Wm Cunningham, Chas Chaffe, E. J. Hamilton et autres.

Succession de Joseph W. Carroll, No 37,332—Deuxième Cour de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur. Bureaux No 17 rue Carondelet SAMEDI, 10 juillet 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, date du 8 juin 1880 il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession de Joseph W. Carroll, la propriété de valeur ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le faubourg Livaudais dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 90, qui est borné par les rues Première, Chestnut, Philip et Coliseum, désigné par la lettre E sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Wm. Christy, anciennement notaire en cette ville, le 15 avril 1850 laquelle dite portion de terre mesure 128 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Première sur 183 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Chestnut, entre lignes égales et parallèles le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages et demi, solidement construite dans le meilleur style, avec grands vérandahs sur le devant et les côtés, avec grands corridors, beaux salons doubles, bibliothèque, salle à manger, cuisine et chambre à laver, 8 grandes chambres à coucher, 2 chambres sur la galerie et 4 mansardes et 2 mansardes, chambre à bain avec eau chaude et froide, 9 devants de cheminées en marbre, gaz dans toute la maison, avec chandeliers et tuyaux de gaz, grande et vaste écurie et remise, belles cours, bâtisses paires, de magnifiques chênes et autres arbres donnant de l'ombrage, le tout formant une des résidences les plus complètes et les mieux situées dans le quartier aristocratique du Premier District. La propriété sera vendue sujette à un bail expirant le 1er octobre 1880.

Termes et conditions de la vente au gré des acquéreurs le tout comptant ou un tiers comptant le reste à un et deux ans de crédit du jour de la vente, ou un tiers comptant, et le reste à un, deux et trois ans de crédit du jour de la vente. Les paiements retardés à 8 0/0 portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec le pacte de non aliénando et toutes les autres clauses usuelles de garantie, clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès, la clause de l'assurance et le transfert de la police et le paiement par l'acquéreur de toutes les taxes dues et exigibles en 1881.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire.
9 juin—9, 12, 19, 26—juil 3, 10.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 20 nov 1 an

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allain Pierre,	Robbe Mme, née Dumas
Auzios François,	Juvan Eugénie
Adoue Charles,	Kochnitre John.
Audibert François,	Lafitte De Marie,
Bistes Jean,	Lacase Charles Pierre Joseph.
Barrett de Mazaria,	
Bager Augustin,	Lunel Jean Marie
Bonneval Me,	Lenez Jean Emanuel,
Brunet Antonia,	Le Bayer Adelaide,
Hernell Joseph Emile,	Le Boucher Julien Etienne
Bernes Léopold,	
Blotte Charles Louis,	Lacroix Pierre Paul,
Basso Marcellin	Laborde Vve Pierre et Gabriel,
Brunner Marie,	
Burthe Vve Joseph Frédéric,	Lacabe Antoinette et Jean Baptiste,
Border Vve, née Segalar,	Lassalle Joseph,
	Latapie Léo,
Caissedliar Albert,	Labatut Gabriel,
Cawalsaier Joseph,	Lacase François,
Charpeau,	Labite Vve,
Castaing Jean François,	Michalet Louis A,
Castex Marie Anne,	Macané Pierre,
Charpentier Louis Abraham,	Marque Jules
	Magnard Jean Baptiste
Cahen Salomon,	Mourlan François
Casse Louis,	Mark Wm Augustin,
Canard Mr,	Moinet Constant Jacques
Canal Dominique,	
Cerisot Henry,	Morel Jean Baptiste,
Ceres Gabriel,	Muller William,
Courtade Eugène,	Masoné Pierre,
Desperray Jean Marie,	Masastre Pierre,
Despagnet Mr	Meynil Jean,
Dausaan J & Cie,	Peuch L. N.
Dumas Alcée, Alcée Pierre fils,	Paulonga, les époux Chaillou,
Dumas Ernest Edouard,	Pasquier Arpaix,
Dormier Jules Victor,	Poisson Jules,
Delouche Claude,	Preuilh Florentin,
Debrey François,	Poirson Philippe Auguste,
D'Icard de Pontuant, Théodore,	
	Patenchac Paul,
D'Asun Ernest,	Parpont Ernest Michel,
Dethan Joseph Léon,	Philastre Eugène,
Duhamel Mme Vve,	Paquemi Dominique,
Gasil,	Pernot Constant,
Frémaux Léon,	Regard Ferriol,
Frémaux Mr,	Sièges Antoine,
Falque Jean Baptiste,	Salomon Mathias,
Flauch Charles,	Sistac Jean
Guirard Mme Vve Joseph,	Saugean Gilles,
	Savignol Paul,
Garlepied Edouard & Mme,	Tirvaillot Mr
	Tuquet Michel,
Gros Victor,	Tapie Pierre,
Grandorge Auguste,	Vial Félix,
Grambois Eugénie,	Vallé François,
Garday Joseph,	Vachier Jean
Guyonnet Joseph,	Vasquez [illegible]
Harent Delphin	

Les [illegible]
[illegible] aux personnes [illegible]
Des [illegible] pour l'acceptation [illegible]

Nouvelle-Orléans,
Le 18 Mai 1880.
[illegible] de France,
PAUL D'ABZAC.